

Les Dispositifs de Formation Professionnelle

Pour organiser les formations, l'entreprise peut recourir à quatre dispositifs :

- le plan de formation,
- le DIF,
- le CIF
- et les formations personnelles.

Ces quatre modalités d'organisation sont compatibles avec le suivi de formations en dehors du temps de travail.

Mais attention : selon le dispositif, le régime juridique du temps de travail n'est pas identique. Bénéficier de la liberté offerte par ces différents dispositifs suppose d'en maîtriser la technicité.

PLAN DE FORMATION GESTIONNAIRE		
PLAN Formations décidées par l'entreprise seule	Dans le temps de travail	PERIODES DE PROFESSIONNALISATION Utilisation du PLAN ou du DIF pour réaliser un parcours de formation en alternance entrant dans le cadre des priorités de la branche professionnelle et bénéficiant à ce titre d'un financement de l'OPCA
	En dehors du temps de travail	
DIF Droit individuel à la formation	Dans le temps de travail	
	En dehors du temps de travail	
CIF - congé individuel de formation - congé de bilan de compétences - congé de VAE - congé examen	Dans le temps de travail	
	En partie dans le temps de travail, en partie en dehors du temps de travail	
FORMATIONS PERSONNELLES Formations réalisées par le salarié à son initiative sur son temps personnel	En dehors du temps de travail	